Informations de base

2022/2195(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapport sur l'Ouzbékistan **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Ouzbékistan	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	KYUCHYUK Ilhan (Renew)	14/07/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive BILČÍK Vladimír (EPP) LUCKE Karsten (S&D) VON CRAMON-TAUBADEL Viola (Greens/EFA) FOTYGA Anna (ECR) MARIANI Thierry (ID) MAUREL Emmanuel (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international (Commission associée)	HAIDER Roman (ID)	30/11/2022

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/01/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
27/06/2023	Vote en commission		
03/07/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0227/2023	Résumé
03/10/2023	Débat en plénière		
04/10/2023	Décision du Parlement	T9-0346/2023	Résumé
04/10/2023	Résultat du vote au parlement		
04/10/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2195(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55 Règlement du Parlement EP 57_o
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/10914

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE740.917	13/03/2023	
Amendements déposés en commission		PE740.918	25/04/2023	
Avis de la commission	INTA	PE740.636	26/05/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0227/2023	03/07/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0346/2023	04/10/2023	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts

BILČÍK Vladimír	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	05/09/2023	ILGA-Europe
LUCKE Karsten	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	30/03/2023	Friedrich-Ebert-Stiftung

Rapport sur l'Ouzbékistan

2022/2195(INI) - 04/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 505 voix pour, 9 contre et 76 abstentions, une résolution sur l'Ouzbékistan.

Relations UE-Ouzbékistan

Le Parlement a salué la conclusion des négociations sur **l'accord de partenariat et de coopération renforcé** (APCR) UE-Ouzbékistan, qui crée un nouveau cadre pour l'approfondissement des relations bilatérales. L'accord met l'accent sur les valeurs communes, la démocratie et l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que le développement durable. Il jette également les bases d'une coopération renforcée en matière de politique étrangère et de sécurité, y compris sur des questions telles que la stabilité régionale, la connectivité numérique, la coopération internationale et la prévention des conflits.

La résolution a souligné l'importance d'une **coopération accrue entre l'Union et l'Ouzbékistan**, notamment à la lumière des récents événements géopolitiques, tels que la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine. Elle appelle de ses vœux l'achèvement rapide des procédures nécessaires ainsi que la signature de l'APCR, ce qui permettrait au Parlement d'exercer ses prérogatives en ce qui concerne la ratification de l'accord.

Coopération régionale, relations internationales et enjeux mondiaux

Les députés estiment que l'Asie centrale est **une région d'intérêt stratégique** pour l'Union en ce qui concerne la sécurité, la connectivité, la diversification énergétique, la résolution des conflits et la défense de l'ordre international fondé sur des règles. Ils ont encouragé l'Union à approfondir les échanges dans les domaines politique, économique et sécuritaire avec l'Asie centrale, dans le respect des valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit.

La résolution a souligné le grand potentiel d'une coopération mutuellement bénéfique en matière **de connectivité durable et numérique**, en particulier au moyen de sa stratégie «Global Gateway» en ce qui concerne l'énergie, l'eau et la sécurité, mais aussi d'une approche multidimensionnelle visant à diversifier les routes commerciales, à encourager davantage d'investissements privés, à améliorer la coopération dans les domaines de la science et de la technologie, des soins de santé, de la production industrielle et du renforcement des capacités, à assurer la formation professionnelle et l'éducation, et à favoriser les contacts entre les personnes.

Les députés regrettent que l'Ouzbékistan n'ait pas condamné fermement l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et encouragent les autorités à le faire clairement. Ils ont pris acte de l'engagement pris par les dirigeants politiques de l'Ouzbékistan de ne pas permettre le contournement des sanctions imposées à la Russie et à la Biélorussie et espèrent qu'ils respecteront cet engagement. Ils ont salué le fait que le gouvernement et la population ouzbeks aient déployé davantage d'efforts pour apporter une aide alimentaire et médicale à l'Ukraine.

Le Parlement a pris acte des relations étroites et de longue date entre l'Ouzbékistan et **l'Afghanistan**, que la prise du pouvoir par les talibans n'a pas interrompues. Il a salué les efforts que l'Ouzbékistan déploie pour atténuer la grave crise humanitaire dans le pays, en fournissant de l'électricité et une aide humanitaire. Il a invité l'Ouzbékistan à utiliser ses contacts avec les talibans de manière constructive pour insister sur la nécessité de respecter les droits et l'humanité des femmes et des filles ainsi que pour demander, d'une manière générale, le respect des droits humains et des libertés fondamentales de tous les Afghans.

Les députés ont salué le rôle de plus en plus important joué par l'Ouzbékistan dans la **diplomatie de l'eau** et ont insisté sur le fait que la résolution des conflits, notamment ceux concernant la distribution de l'eau, est indispensable à la stabilité régionale à long terme.

Droits de l'homme et libertés fondamentales, état de droit et société civile

Le Parlement a rappelé l'importance du droit des personnes à la liberté de réunion, d'association et d'expression. Il a demandé qu'une enquête indépendante soit menée sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements signalées par les prévenus au cours des procès liés aux manifestations qui ont eu lieu dans la République du Karakalpakstan les 1er et 2 juillet 2022.

Les députés ont fait part de leur vive préoccupation quant au bilan médiocre que dressent les organisations internationales de défense des droits de l'homme en ce qui concerne la démocratie, la liberté des médias, les droits de l'homme et l'état de droit en Ouzbékistan. Ils ont invité le gouvernement ouzbek à respecter la liberté d'association, tant celle des ONG que celle des partis politiques. Ils ont déploré le fait que, malgré certains progrès en matière de lutte contre la corruption, les pots-de-vin, le népotisme et l'extorsion restent des pratiques très répandues dans l'ensemble de l'administration publique.

La résolution demande au gouvernement ouzbek de :

- relancer la réforme du code pénal conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme;

- garantir la viabilité financière et l'indépendance des médias, afin d'éliminer toute influence politique;

- garantir le respect des droits des journalistes, des blogueurs indépendants, des producteurs de contenus et des défenseurs des droits de l'homme;

- mettre effectivement en œuvre toutes les lois concernant les violences sexistes et continuer de prendre des mesures pour mettre l'Ouzbékistan en pleine conformité avec les obligations qui lui incombent en vertu de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

- intensifier ses efforts pour mettre un terme aux mariages précoces en Ouzbékistan;

- garantir la sécurité, le respect de la vie privée et la non-discrimination des personnes LGBTIQ en Ouzbékistan.

Coopération sectorielle

La résolution demande à l'Ouzbékistan de poursuivre et de renforcer ses programmes de transition écologique conformément à l'accord de Paris sur le climat, auquel l'Ouzbékistan est partie. Il demande à la Commission et au SEAE d'intensifier leurs efforts en vue de contribuer au développement des sources d'énergie renouvelables en Ouzbékistan, conformément aux ODD et pour éviter de futures crises résultant d'une pénurie de combustibles fossiles. La Commission est invitée à finaliser l'étude sur les corridors de transport durables reliant l'Europe à l'Asie centrale.

Les députés ont déploré les avantages octroyés à des entreprises publiques russes et à des initiés politiques russes qui tirent profit du secteur gazier ouzbek, ainsi que les tentatives russes d'obtenir des avantages politiques en échange de la fourniture de gaz.

Relations commerciales

Le Parlement s'est félicité de l'aboutissement des négociations sur l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et l'Ouzbékistan. Ils espèrent que cet accord contribuera à **intégrer davantage l'Ouzbékistan dans le système commercial multilatéral**, à renforcer les mécanismes de l'économie de marché et à accroître la confiance des investisseurs étrangers. Il garantira un meilleur cadre réglementaire pour les acteurs économiques dans des domaines tels que le commerce de biens et de services, les entreprises publiques, les marchés publics et les droits de propriété intellectuelle.

Les députés ont pris acte des efforts déployés par l'Ouzbékistan pour mettre en œuvre les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment en vue de l'élimination du travail des enfants et du travail forcé dans le secteur du coton. La Commission à soutenir et à suivre de près la mise en œuvre effective de l'ensemble des 27 conventions internationales fondamentales au titre du **système de préférences généralisées plus** (SPG+), qui portent sur les droits de l'homme et les droits du travail, la réglementation environnementale et les principes de bonne gouvernance.

Rapport sur l'Ouzbékistan

2022/2195(INI) - 03/07/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Ilhan KYUCHYUK (Renew, BG) sur l'Ouzbékistan.

L'Ouzbékistan joue un rôle clé en Asie centrale, qui présente un intérêt stratégique pour l'Union sur le plan de la sécurité, de la connectivité, de la diversification énergétique, de la résolution des conflits et de la défense de l'ordre international multilatéral fondé sur des règles.

Le rapport salue la conclusion des négociations sur **l'accord de partenariat et de coopération renforcé** (APCR) UE-Ouzbékistan, qui crée un nouveau cadre pour l'approfondissement des relations bilatérales. L'accord met l'accent sur les valeurs communes, la démocratie et l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que le développement durable. Il jette également les bases d'une coopération renforcée en matière de politique étrangère et de sécurité, y compris sur des questions telles que la stabilité régionale, la connectivité numérique, la coopération internationale et la prévention des conflits.

Les députés ont pris acte des réformes ambitieuses prévues dans le cadre de la stratégie de développement du nouvel Ouzbékistan pour la période 2022-2026, qui vise à opérer un véritable changement dans le pays en matière de développement socio-économique, de bonne administration, de renforcement de l'indépendance du système judiciaire et de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils ont salué les mesures visant à améliorer le système de lutte contre la corruption et ont invité les autorités à poursuivre leurs efforts à cet égard. Ils ont recommandé d'inclure, dans le programme de réformes, des garanties de la liberté de religion et de la liberté de la presse, y compris l'accès à des médias et à l'internet libres et ouverts.

Coopération régionale, relations internationales et enjeux mondiaux

Les députés notent que l'Ouzbékistan est particulièrement bien placé pour être le moteur de la coopération régionale qui aiderait l'Asie centrale à devenir un espace économique et politique plus résilient, plus prospère et plus étroitement interconnecté. Ils encouragent l'Union européenne à approfondir les échanges dans les domaines politique, économique et sécuritaire avec l'Asie centrale.

Le rapport souligne le grand potentiel d'une coopération mutuellement bénéfique en matière de connectivité durable et numérique, en particulier au moyen de sa stratégie «Global Gateway» en ce qui concerne l'énergie, l'eau et la sécurité, mais aussi d'une approche multidimensionnelle visant à diversifier les routes commerciales, à encourager davantage d'investissements privés, à améliorer la coopération dans les domaines de la science et de la technologie, des soins de santé, de la production industrielle et du renforcement des capacités, à assurer la formation professionnelle et l'éducation, et à favoriser les contacts entre les personnes.

Les députés regrettent que l'Ouzbékistan n'ait pas condamné fermement l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et encouragent les autorités à le faire clairement. Ils ont pris acte de l'engagement pris par les dirigeants politiques de l'Ouzbékistan de ne pas permettre le contournement des sanctions imposées à la Russie et à la Biélorussie et espèrent qu'ils respecteront cet engagement. Ils ont salué le fait que le gouvernement et la population ouzbeks aient déployé davantage d'efforts pour apporter une aide alimentaire et médicale à l'Ukraine.

Le rapport salue la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme pour la période 2021-2026 de l'Ouzbékistan et demande à l'Union européenne et aux États membres d'envisager une coopération plus étroite dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment en faisant en sorte que le terrorisme en provenance d'Afghanistan ne se propage pas à l'ensemble de la région. L'Ouzbékistan est invité à utiliser ses contacts avec les talibans de manière constructive pour insister sur la nécessité de respecter les droits et l'humanité des femmes et des filles ainsi que pour demander, d'une manière générale, le respect des droits humains et des libertés fondamentales de tous les Afghans.

Droits de l'homme et libertés fondamentales, état de droit et société civile

Le rapport condamne la répression et les violences exercées contre la population karakalpake et déplore que des personnes aient perdu la vie lors des manifestations qui ont eu lieu dans la République du Karakalpakstan les 1er et 2 juillet 2022. Les députés invitent les autorités ouzbèkes de ne pas employer de force disproportionnée à l'encontre de manifestants pacifiques et demandent qu'une enquête indépendante soit menée sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements signalées par les prévenus au cours des procès liés aux manifestations.

Les députés ont fait part de leur vive préoccupation quant au bilan médiocre que dressent les organisations internationales de défense des droits de l'homme en ce qui concerne la démocratie, la liberté des médias, les droits de l'homme et l'état de droit en Ouzbékistan. Ils ont invité le gouvernement ouzbek à respecter la liberté d'association, tant celle des ONG que celle des partis politiques. Ils ont déploré le fait que, malgré certains progrès en matière de lutte contre la corruption, les pots-de-vin, le népotisme et l'extorsion restent des pratiques très répandues dans l'ensemble de l'administration publique.

Le rapport demande au gouvernement ouzbek de relancer la réforme du code pénal conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme et aux recommandations des organes de suivi des traités des Nations unies. Il déplore le manque de pluralisme des médias en Ouzbékistan et demande aux autorités de garantir le respect des droits des journalistes, des blogueurs indépendants, des producteurs de contenus et des défenseurs des droits de l'homme

Les députés encouragent les autorités à intensifier leurs efforts pour mettre un terme aux mariages précoces en Ouzbékistan. Ils se disent préoccupés par les actes fréquents d'intimidation, de harcèlement, de violence et de stigmatisation dirigés contre les personnes LGBTIQ dans le pays.

Coopération sectorielle

Le rapport demande à l'Ouzbékistan de poursuivre et de renforcer ses programmes de transition écologique conformément à l'accord de Paris sur le climat, auquel l'Ouzbékistan est partie. Il demande à la Commission et au SEAE d'intensifier leurs efforts en vue de contribuer au développement des sources d'énergie renouvelables en Ouzbékistan, conformément aux ODD et pour éviter de futures crises résultant d'une pénurie de combustibles fossiles. La Commission est invitée à finaliser l'étude sur les corridors de transport durables reliant l'Europe à l'Asie centrale.

Les députés ont déploré les avantages octroyés à des entreprises publiques russes et à des initiés politiques russes qui tirent profit du secteur gazier ouzbek, ainsi que les tentatives russes d'obtenir des avantages politiques en échange de la fourniture de gaz.

Relations commerciales

Les députés se félicitent de l'aboutissement des négociations sur l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et l'Ouzbékistan. Ils espèrent que cet accord contribuera à intégrer davantage l'Ouzbékistan dans le système commercial multilatéral, à renforcer les mécanismes de l'économie de marché et à accroître la confiance des investisseurs étrangers. Ils insistent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour mettre en œuvre les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT),

Le rapport souligne que l'Union européenne et l'Ouzbékistan devraient mettre à profit leur coopération économique et commerciale pour diversifier activement les industries ouzbèkes afin de soutenir une transition accélérée vers les énergies renouvelables et d'intensifier les efforts visant à garantir l'efficacité énergétique conformément à l'accord de Paris, et pour renforcer l'intégration des marchés de l'énergie de l'Asie centrale avec ceux des pays voisins et de l'Union.